### Section 1 : HISTORIQUE, MISSION, OBJECTICTIF ET SITUATION GEOGRAPHIQUE

**2.1.1. HISTORIQUE**

C’est en 1891, que fut créée la première caisse d’épargne par et sous la garantie de l’État indépendant du Congo, en sigle E.I.C. Cette caisse était exclusivement réservée aux blancs. Quand l’E.I.C. cessa d’exister, cette caisse fut cédée au royaume de Belgique en 1908. La caisse d’épargne connut ainsi des modifications dans ses activités.

En 1918, la caisse qui était sélective, cessa ses activité dans le sens des anciennes orientations et engendra une caisse d’épargne à dimension assez large, la caisse d’épargne du Congo belge et du Ruanda et Urundi, en sigle C.E.C.B.R .U. le 10 juin 1950 cette création fut sanctionnée par le degré royal et devient un établissement public. La C.E.C.B.R.U. avait contribuée en son temps à certains progrès économiques de notre pays grâce à l’épargne récoltée chez les autochtones agriculteurs et paysans.

Le 30 juin 1960, le Congo s’était retiré de C.E.C.B.R.U. en se dotant d’une caisse d’épargne du Congo en sigle CADECO.

En 1971, à la suite de changement d’application du pays, la CADECO était devenue la caisse d’épargne du zaïre en sigle CADEZA. Cette caisse est placée sous la tutelle du ministre des finances, budget et portefeuille et jouit de la garantie de l’État sur les dépôts des clients.

Le 17 mai 1997, lors de la guerre de l’AFDL, le pays redevient la république démocratique du Congo et la caisse d’épargne du Congo. Il est à noter que depuis 1975, la CADECO est membre effectif de l’institut international des caisses d’épargne.

**2.1.2. MISSION DE LA CADECO**

La CADECO reçut du pouvoir public la mission de (d’) :

* Collecter l’épargne des personnes physiques ou morales et d’encourager l’épargne libre au sein de la population ;
* Assurer la promotion de l’épargne sur toute l’étendue du territoire national par l’éducation, la formation ; la conscientisation de toutes les couches sociales en vue d’une mobilisation accrue des ressources financières nationales ;
* Drainer les fonds collectés dans le financement de développement social par l’éducation et économique par l’octroi des prêts et crédit aux différents secteurs de la vie économique notamment par le financement de l’habitat, le crédit aux petites et moyennes entreprises, les prêts personnels aux particuliers, etc. ;
* Par ailleurs, l’ordonnance présidentielle n° 78/182 du 05 mai 1978 autorise la CADECO à réaliser les opérations reconnues aux banques ;
* Par son éducation en matière d’épargne, la CADECO oriente la population vers l’utilisation judicieuse des revenus, renforce la liberté et la responsabilité individuelle et aide à relever harmonieusement le niveau de vie de chaque épargnant.

**2.1.3. REALISATION DES OBJECTIFS DE LA CADECO**

Plus d’une personne ignorent que beaucoup de travaux d’infrastructure réalisée par la puissance coloniale ont été rendus possible grâce à la CADECO. Pour mémoire l’épargne constitue par les congolais de 1951 à 1958, les exploits ci-après furent réaliser :

* Le financement de la construction de logements sociaux par l’ex. OCA ancêtre de l’ONL avec l’exécution des cités de Matonge, Matete, et Yolo à Kinshasa,
* L’électrification de la ville de Kinshasa par la collectrice, intégrée aujourd’hui dans la SNEL,
* Acquisition des bus par l’office de transport en commun au Congo TCC,
* La construction des hôtes de ville de Kinshasa et de Kananga,
* L’acquisition de barges de l’ONATRA, la construction de la voirie urbaine artère Kasa-vubu, Assossa et Gambela,
* L’acquisition des wagons de chemin de fer de VIC CONGO dans la province orientale,
* La participation dans la construction du capital social de l’Air Congo,
* Le financement de la laiterie de la BUSH à Kabare dans le Kivu,
* Le financement de l’État congolais pour un montant certifié aujourd’hui de dollars 29.764.215,00,
* La construction du barrage de Sanga bas Congo

**2.1.4. SITUATION GEOGRAPHIQUE DE LA CADECO**

La CADECO à son siège social à Kinshasa, elle est située au n° 38 de l’avenue de l’épargne dans la commune de la Gombe.

Elle est représentée par des succursales dans chaque province et des agences dans chaque district et des aubettes dans les territoires et collectivités.

### Section 2 : ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE LA CADECO

 La CADECO fonctionne actuellement avec un conseil d’administration, un comité de gestion assiste de neuf directions et de trois départements autonomes qui sont considères comme de sous directions dépendant directement de l’administrateur Délégué Général.

Ces départements sont :

* Le département juridique ;
* Le département informatique ;
* Le département de la communication.

**2.2.1. Le conseil d’Administration**

Il prend les décisions intéressant l’entreprise par rapport à son objectif social.

**2.2.2. Les Directions de la CADECO**

**2.2.2.1. La Direction de l’Épargne**

Elle a pour fonction : la supervision, la coordination et le contrôle des opérations d’épargne et des comptes bancaires en monnaie locale et étrangère. L’élaboration des études du marché et l’organisation de la publicité. C’est une direction technique.

**2.2.2.2. La Direction Financière**

Les fonctions principales sont :

* La gestion des finances de la CADECO conformément aux instructions en vigueur,
* L’application de la politique financière et budgétaire de la CADECO.
* L’établissement des états financiers de l’entreprise.

**2.2.2.3. La Direction du Siege Centrale**

* La collecte de l’épargne des ménages, des entreprises et des organismes de la place ;
* La gestion des comptes bancaires et épargne.

**2.2.2.4. La Direction de Ressources humaines**

Elle gère l’ensemble des personnels de la CADECO.

**2.2.2.5. La Direction de contrôle de gestion**

C’est la direction qui alerte l’Administrateur Directeur Général(ADG) sur toutes les anomalies de gestion constatées dans le chef des gestionnaires, chef des succursales, chef d’agences et aubettes. Elle joue le rôle de conseiller de l’employeur et non de police.

Elle permet au gestionnaire de maitriser la gestion.

**2.2.2.6. La Direction de l’Audit interne**

Cette direction a pour fonction de :

* Veiller à l’application des instructions de la haute direction, à l’exécution des règles et procédures ;
* Contrôler la gestion de l’entreprise par un système de contrôle interne.
* Proposer à la DG sur base des anomalies des projets tant des nouvelles notes de services que celle existantes ou organisation et fonctionnement.

**2.2.2.7. La Direction de formation**

Elle s’occupe de la conformité des dossiers de recrutement des agents, de la sélection des candidats à l’engagement du recyclage permanent du personnel, de l’encadrement des stagiaires et du service des étudiants chercheurs dans le cadre de l’élaboration de leurs travaux de fin d’études.

**2.2.2.8. La Direction de crédits**

Elle a comme fonction :

* La conception et l’application de la politique de crédit de la CADECO en matière d’octroi et de recouvrement des crédits ;
* La gestion du portefeuille.

**2.2.2.9. Direction des services Généraux**

Elle s’occupe de :

* La gestion des biens patrimoniaux de l’entreprise ;
* La gestion de stock de l’économat central ;
* La gestion du charroi automobile ;
* L’entretien du bâtiment et la gestion des immeubles de la CADECO et ceux loués par elle.

**2.2.2.10. Les Départements autonomes**

A. Le Département Juridique

Il défend les intérêts de la CADECO devant les instances judiciaires et s’occupe de recouvrement de diverses créances de la CADECO détenues judicieuses.

B. Le Département informatique

Il a pour mission de centraliser et de traiter sur ordinateur les différentes données en provenance de directions, succursales, agences et aubettes de la CADECO.

C. Le Département de la communication

Il a pour fonction :

* De véhiculer et maintenir l’image de marque de l’entreprise ;
* De prendre des contacts, avec l’extérieur.

**Organigramme général de la CADECO**

**Succursales**

 **Agences**

**Dpt CSA**

**Dpt Dev**

**DptCO**

**Dptcpté**

**DptG.Fin**

**Dptpers**

**C.Méd**

**DptA.A**

**DptGP**

**Dir. Technique**

**Dir.Financiere**

**Dardes crédits**

**Dir.Audit inte**

**Dir. C. Gest**

**Dir. Serv.Génér**

**Dir.Form**

**Dir. R.H**

 **Informatique**

**Juridique**

**Communication**

**Département Autonomes**

 **Secrétariat**

 **Assemble générale**

 **Conseil d’Administration**

 **Direction générale**

 **Secrétariat**

**Dir. Siège Central**

**DptCL**

**Dptcpté**

**DptM.E**

**DptCR**

 Aubettes